

Lycée des métiers de la gestion, de la comptabilité et du commerce

# BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client

Vous êtes:

Bacheliers issus de l'enseignement technologique, général ou professionnel

#### Vous souhaitez:

Obtenir un diplôme reconnu dans la vente et axé sur la digitalisation Bénéficier du statut d'apprenti ou de salarié Acquérir une expérience professionnelle solide

#### **REJOIGNEZ LA FORMATION BTS NDRC PAR ALTERNANCE!**

#### En partenariat avec ALMEA - CFA Interpro de la Marne

#### Pourquoi cette formation et dans quel domaine?

Ce technicien supérieur est un commercial qui exerce dans tous les secteurs d'activités et dans tous type d'organisations avec tous type de clientèles : avec des professionnels (B to B), des particuliers (B to C) et des administrations (B to G).

Il contribue à la croissance du chiffre d'affaires tout en respectant la politique commerciale définie par l'entreprise.

#### Domaine du soutien à l'activité commerciale :

- Vendeur, Représentant
- Commercial, Négociateur
- Délégué commercial
- Conseiller de clientèle

# Domaine relation client:

- Prospecteur, Téléprospecteur
- Promoteur des ventes
- Animateur des ventes

## Domaine Management des équipes commerciales :

- Chef des ventes
- Responsable des ventes
- Superviseur
- Responsable de secteur

# Domaine de la digitalisation :

- -Télévendeur, téléopérateur, conseiller client à distance
- -Rédacteur web e-commerce
- -Responsable e-commerce
- -Responsable de réseaux

# Les blocs de compétences

### 3 blocs d'enseignements généraux :

# Culture générale et expression

#### Culture économique, juridique et managériale

#### Langue vivante étrangère

#### 3 blocs d'enseignements professionnels :

Relation client et négociation vente : développement clientèle, négociation vente, animation relation client et veille d'expertise commerciale

**Relation client à distance et digitalisation** : gestion de la relation client à distance, de la e-relation et du e-commerce

Relation client et animation de réseaux : animation de réseaux distributeurs et de partenaires et réseaux de vente directs

#### L'alternance:

Les lundis et mardis : cours au lycée Jean TALON

Le reste de la semaine en entreprise Calendrier annuel fixant les modalités

Vacances scolaires partagées entre cours au lycée Jean TALON et en entreprise

#### Le statut :

Apprenti : en contrat d'apprentissage Salarié : en contrat de professionnalisation

Le contrat est conclu sur la base d'un temps plein (35 heures hebdomadaires), soit 1350 heures sur 2 ans.

#### Rémunération sur la base du smic

Le salaire de l'apprenti est **totalement exonéré des charges sociales** "salariales d'origine légale et conventionnelle imposées par la loi" (<u>article L. 118-6 du code du travail</u> et article 83 de la loi 88-1149), donc le salaire net est égal au salaire brut.

#### Les engagements des apprentis

Suivre les cours et y être présent Se présenter aux épreuves de l'examen préparé Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du lycée Effectuer le travail confié

#### Les aides de la Région aux employeurs :

Aides à l'embauche : 400 € pour un contrat de 2 ans

A la fin de la 1ère année et de la 2ème année : 1000 € versés en une seule fois en fonction de l'assiduité de

l'apprenti

#### Les entreprises à démarcher : celles qui ont un service commercial

TéléphonieLes Maisons de ChampagneLes concessionnairesLes agences d'assurancesTéléprospectionRénovation de l'habitatLes agences immobilièresLes agences d'intérimCommunication visuelleVente à domicileService d'aide à la personneVente aux professionnels

#### Inscriptions et admission:

Sur l'admission post-bac ou par dossier déposé au lycée.

Sélection sur dossier et entretien et sous réserve de signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Renseignements pratiques:

 Frais d'internat et de restauration (pension complète ou partielle).
L'internat accueille une cinquantaine d'étudiants. L'internat, surveillé et sécurisé, permet ponctuellement de participer à la vie estudiantine châlonnaise.

#### Nous contacter:

Vous pouvez joindre Mme DUC, DDFPT, du lycée :

Par téléphone au 03 26 69 27 99

Par fax au 03 26 69 27 98

• Par courriel : ce.0511951u@ac-reims.fr



